SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU PERCHE SARTHOIS

RAPPORT D'ACTIVITE

2018



24 avenue de Verdun BP 90100 - 72 404 La Ferté Bernard
Tél. : 02.43.60.72.77 - Fax : 02.43.71.42.38 - Mèl : perche-sarthois@orange.fr
Web : www.perche-sarthois.fr
Facebook : https://www.facebook.com/perchesarthois

SOMMAIRE

1/ Présentation du Perche Sarthois

1.1 Le territoire ….....p3
1.2 Les adhérents ….....p4
1.3 Les missions statutaires ….....p4
1.4 Les élus.....p5
1.5 Les agents ….....p6
1.6 Le Conseil de Développement.....p6
1.7 Le budget ….....p7

2/ Bilan des activités 2018

1ère partie – Pays d'art et d'histoire

1.1 Actions de sensibilisation des populations locales ….....p8
1.2 Communications et expositions..... ….....p9
1.3 Actions éducatives ….....p10
1.4 Inventaire du Patrimoine ….....p13

2ème partie – Tourisme

2.1 Actions de communication et de promotion ….....p15
2.2 Soutien à l'économie touristique locale ….....p17
2.3 Développement de l'offre « randonnées » ….....p19
2.4 Commercialisation des journées découvertes pour les groupes..... ….....p20
2.5 Qualité des prestations et diversification des offres ….....p21

3ème partie - Environnement et Cadre de vie

3.1 Développement des circuits alimentaires de proximité dans les écoles p22
3.2 Développement des énergies renouvelables thermiques.....p22

4ème partie - Les procédures contractuelles

4.1 Avec l'Europe, le programme européen Leader ….....p23
4.2 Avec l'Etat ….....p25
4.3 Avec la Région des Pays de la Loire.....p27

5ème partie – SCOT et PCAET p31

6ème partie - Vie du Conseil de Développement p31

1/ Présentation du Perche Sarthois

(au 1er janvier 2019)

1.1 Le territoire

Le Pays du Perche Sarthois, c'est :

- 4 Communautés de communes
- 85 communes
- 83 747 habitants *(recensement population municipale INSEE 2016)*
- 1458 km²
- 57,5 hab./km²



1.2 Les adhérents

Le Perche Sarthois est composé des collectivités suivantes :

- Communauté de communes Le Gesnois Bilurien : 30 806 habitants / 23 communes (Ardenay sur Merize, Bouloire, Connerré, Coudrecieux, Fatines, Le Breil sur Merize, Lombron, Maisoncelles, Montfort le Gesnois, Nuillé le Jalais, Saint Célerin, Saint Corneille, Saint Mars de Locquenay, Saint Mars la Brière, Saint Michel de Chavaignes, Savigné l'Evêque, Sillé le Philippe, Soulitré, Surfonds, Thorigné sur Dué, Tresson, Torcé en Vallée, Volnay)

- Communauté de communes du Pays de l'Huisne Sarthoise : 28 767 habitants / 33 communes (Avezé, Beillé, Boëssé le Sec, Bouër, Champrond, Cherré-au, Cormes, Courgenard, Dehault, Duneau, Gréez sur Roc, La Bosse, La Chapelle du Bois, La Chapelle Saint Rémy, La Ferté Bernard, Lamnay, Le Luart, Melleray, Montmirail, Préval, Prévelles, Saint Aubin des Coudrais, Saint Denis des Coudrais, Saint Jean des Echelles, Saint Maixent, Saint Martin des Monts, Saint Ulphace, Sceaux sur Huisne, Souvigné sur Même, Tuffé Val de la Chéronne, Théligny, Villaines la Gonais, Vouvray sur Huisne)

- Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille : 15 605 habitants / 19 communes (Berfay, Bessé sur Braye, Cogners, Conflans sur Anille, Dollon, Ecorpain, La Chapelle Huon, Lavaré, Marolles Lès Saint Calais, Montaillé, Rahay, Saint Calais, Saint Gervais de Vic, Sainte Cérotte, Semur en Vallon, Val d'Etangson, Valennes, Vancé, Vibraye)

- Communauté de communes Maine Saosnois, en représentation substitution pour les communes de l'ex Maine 301 : 8 569 habitants / 10 communes (Beaufay, Bonnétable, Briosne les Sables, Courcemont, Courcival, Jauzé, Nogent le Bernard, Rouperroux le Coquet, Saint Georges du Rosay, Terrehault)

- Conseil départemental de la Sarthe

1.3 Les missions statutaires

Structure de coopération intercommunautaire, le Perche Sarthois a pour vocation de fédérer les acteurs locaux autour d'un projet commun de développement et d'aménagement global et durable du territoire. Il constitue un niveau privilégié de partenariat et de concertation avec l'ensemble des acteurs locaux publics et privés qui œuvrent au développement du territoire. Outil d'ingénierie, il exerce à la fois des activités d'étude, d'animation, de coordination et de gestion de procédures.

Il a donc pour objet toute réalisation concourant au développement du territoire et en particulier :

- tout ce qui contribue au développement et à la mise en œuvre du Pays d'art et d'histoire et du pôle touristique
- l'exercice des activités d'études, d'animation, de coordination et de gestion nécessaires à la mise en œuvre des projets économiques, touristiques, sportifs, environnementaux, culturels et sociaux d'intérêt collectif
- la conclusion avec l'Union européenne, l'Etat, le Conseil régional, le Conseil départemental ou avec tout autre partenaire, de conventions ou de contrats permettant la mise en œuvre des programmes d'aménagement et de développement durable.

Dans ce cadre, il assure sur son périmètre d'intervention, la cohérence et la coordination des actions d'aménagement et de développement durable du territoire en liaison avec les Communautés de communes.

Pour accomplir ses missions, le syndicat mixte s'appuie sur les réflexions, propositions et avis du Conseil

de développement.

En 2018, le Perche Sarthois s'est transformé en syndicat mixte à la carte. Les Communautés de communes membres peuvent ainsi décider de lui transférer les compétences suivantes :

- Schéma de Cohérence Territoriale
- Plan Climat Air Energie Territorial

C'est le cas des Communautés de communes de l'Huisne Sarthoise et des Vallées de la Braye et de l'Anille.

1.4 Les élus

Le Perche Sarthois est un syndicat mixte ouvert, administré par un comité syndical de 106 représentants, élus par chacun des organes délibérants des collectivités adhérentes et répartis en deux collèges comme suit :

Collectivités membres	Nombre de représentants	Nombre de voix
Collège des Communautés de communes	**98**	**98**
Maine Saosnois (partie ex Maine 301)	11	11
Vallées de la Braye et de l'Anille	22	22
Le Gesnois Bilurien	27	27
Pays de l'Huisne Sarthoise	38	38
Collège du Conseil départemental	**8**	**16**
Total	**106**	**114**

Le Bureau est composé de 14 membres, dont la composition est la suivante :

Fonction	Nom
Président du Pays du Perche Sarthois	Monsieur Philippe GALLAND
Vice-Président du Pays / Cdc Huisne Sarthoise	Monsieur Didier REVEAU
Vice-Président du Pays / Cdc Vallées de la Braye et de l'Anille	Monsieur Jacky BRETON
Vice-Président du Pays / Cdc Gesnois Bilurien	Monsieur Christophe CHAUDUN
Vice-Présidente du Pays / Cdc Maine Saosnois	Madame Géraldine VOGEL
Vice-Présidente du Pays / Conseil départemental	Madame Marie-Thérèse LEROUX
Membre du Bureau du Pays / Cdc Huisne Sarthoise	Monsieur Willy PAUVERT
Membre du Bureau du Pays / Cdc Huisne Sarthoise	Monsieur Jean DUMUR
Membre du Bureau du Pays / Cdc Vallées de la Braye et de l'Anille	Monsieur Jean-Marc BLOT
Membre du Bureau du Pays / Cdc Vallées de la Braye et de l'Anille	Monsieur Marc FOUQUET
Membre du Bureau du Pays / Cdc Gesnois Bilurien	Monsieur Jean-Marie BOUCHÉ
Membre du Bureau du Pays / Cdc Gesnois Bilurien	Madame Chantal BUIN
Membre du Bureau du Pays / Cdc Maine Saosnois	Monsieur Alain BIDAULT
Membre du Bureau du Pays / Conseil départemental	Madame Françoise LELONG

Christian Pottier, Président du Conseil de Développement, est invité aux réunions du Bureau.

Il existe trois commissions de travail :
- Politiques contractuelles
- Tourisme, Culture et Patrimoine
- Environnement et Cadre de vie

Les Communautés de communes adhérentes disposent de 5 sièges dans chaque commission.
Les Conseillers départementaux peuvent s'inscrire dans les commissions de leur choix.

1.5 Les agents

L'équipe compte neuf agents permanents :
- Marion Cousin, secrétaire comptable, arrivée en mars 2019, suite au départ d'Emilie Boulay
- Hélène Dufossé, chargée de mission Schéma de Cohérence Territoriale et Plan Climat Air Energie Territorial, recrutée en janvier 2019
- Vanessa Chollet, directrice
- Pierre-Jean Salinesi, chargé de mission Développement territorial
- Sylvie Lemercier, animatrice de l'Architecture et du Patrimoine
- Lauréanne Gasnier, chargée de mission Service éducatif
- Pierrick Barreau, chargé de mission Inventaire du patrimoine
- Arnaud Retailleau, chargé de mission Tourisme
- Amélie Lorenzi, chargée de mission Commercialisation et Animation

Par ailleurs, le Pays d'art et d'histoire fait appel à des guides-conférenciers, sous vacations, pour renforcer l'équipe lors des actions menées (animations du service éducatif et visites guidées).

1.6 Le Conseil de développement

Le Conseil de développement représente l'instance consultative, une force de propositions et d'initiatives, une expression de la démarche participative. Il constitue à la fois un lieu de débat, un laboratoire d'idées et un organe de propositions à soumettre à la décision des élus. L'instance rassemble, à l'échelon du territoire, les représentants de la société civile, les forces vives des secteurs socioprofessionnels et les représentants des associations.

Le Conseil de développement par son action contribue :
- au renforcement des liens entre la société civile et les politiques,
- à l'animation, l'information et la sensibilisation des acteurs locaux du territoire,
- à la production de connaissances immatérielles et à la production d'outils d'aides à la décision,
- à la consolidation, voire à la création de réseaux d'acteurs locaux,
- à la promotion d'un développement durable et solidaire.

Le Conseil de développement, créé en janvier 2002, a été renouvelé, le 21 mars 2018. Le Président est Christian Pottier.

L'instance est composée de 27 membres, représentant 4 collèges :
- acteurs économiques,
- acteurs artistiques, éducatifs et culturels,
- acteurs associatifs,
- acteurs du secteur sanitaire et social.

Au-delà des réunions internes à l'instance, les membres participent aux réunions des commissions du Pays.

Liste des membres :

NOM	Prénom	Ville
AUGER	Jean-Pierre	Connerré
BERNARD SCHOTT	Carole	Evaillé
BOULEN	Edith	Le Luart
BRIARD	Jean-Pierre	Bouloire
BROSSARD	Philippe	Evaillé
CAMARROQUE	Vincent	Vibraye
CHAMBRIER	André	St Michel de Chavaignes
CHEREL	Claude	La Ferté Bernard
CRUCHET	Alain	Le Luart
DUFEU	Marc	Saint Calais
DUVAL	André	Soulitré
GAVALLET	Jean-Christophe	Surfonds
GOSSART	Alain	Gréez sur Roc
GOSSART	Ingrid	Gréez sur Roc
LEBOUC	Jean-Claude	Cherré
MAUPAY	Jean-Pierre	Tuffé Val de la Chéronne
MEULEMANS	Sophie	Gréez sur Roc
PELLEMOINE	Jean-Claude	Coudrecieux
PARIS	Claude	Montfort le Gesnois
POTTIER	Christian	Semur en Vallon
POTTIER	Pierre	Lavaré
RENOUX	Thomas	Saint Michel de Chavaignes
RIPAULT	Christophe	Semur en Vallon
SAUVAITRE	Jean-Jacques	Bessé sur Braye
SURUT	Jacky	Saint Mars la Brière
TESSIER	Hélène	Bouloire
WICART	François	Semur en Vallon

1.7 Le budget

→ section de fonctionnement

Le résultat 2018 en opérations réelles est le suivant :
- dépenses 493 668,52 €
- recettes 454 034,65 €

Soit un résultat relatif de - 39 633,87 €.
Avec l'excédent reporté, le résultat 2018 est de + 244 159,25 €.

→ section d'investissement

Le résultat 2018 en opérations réelles est le suivant :
- dépenses 114 143,70 €
- recettes 124 352,03 €.

Soit un résultat relatif de + 10 208,33 €.
Avec l'excédent reporté, le résultat pour 2018 est de – 11 537,76 €.

2/ Bilan des actions 2018

1ère partie – Pays d'art et d'histoire

1.1. Actions de sensibilisation des populations locales

1.1.1 Animations-découvertes

En 2018, différentes animations du patrimoine ont été proposées régulièrement d'avril à décembre.
Pour le public individuel, 63 animations ont été programmées hors Monument du Mois de Saint Mars la Brière. Outre les animations récurrentes que sont les Pauses-découvertes, les visites de centres historiques et les balades nautiques, un programme d'animation de l'exposition permanente du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine a été proposé.
De plus, une programmation spécifique aux 20 ans du Pays d'art et d'histoire a été proposée. Elle a permis de reprendre les animations marquantes, à l'image de la création de spectacles, de décliner les ateliers « jeune public » pour les adultes ou d'initier des nouveautés, comme un concours photos.
Par ailleurs, plusieurs circuits guidés ont été proposés pour valoriser l'architecture religieuse et le vitrail.
Pour allier découverte sportive et culturelle, 6 randonnées commentées à pied ont eu lieu en 2018, elles ont accueilli 102 personnes. Elles ont permis de présenter des thèmes mêlant bâti et paysage rural et urbain.
Ainsi, 1398 visiteurs ont participé aux 63 animations programmées.

1.1.2 Manifestations locales

Rendez-vous aux Jardins : « Le partage au jardin »

En 2018, le Perche Sarthois a, de nouveau, répondu favorablement à la demande de la Communauté de communes du Gesnois Bilurien d'intervenir dans le cadre de la fête du jardin, organisé dans le parc du manoir de Bois-Doublé.
Le Perche Sarthois a proposé la visite du parc pour présenter à partir des vestiges et de la documentation ancienne, l'évolution du parc entre le début du XIXe siècle et l'époque actuelle. Cette visite proposée à 4 reprises a rassemblé 112 personnes.



Journées Européennes du Patrimoine : « L'art du partage »

Comme chaque année, le Pays d'art et d'histoire a coordonné les Journées Européennes du Patrimoine sur l'ensemble du territoire du Perche Sarthois, aboutissant ainsi à l'édition d'une brochure promotionnelle recensant une centaine de lieux de visites et d'animations. L'ensemble des animations proposées ont bien fonctionné. Seuls les lieux ouverts habituellement à la visite ont connu une moindre fréquentation.

1.1.3 Monument du Mois

La vingtième opération « Monument du Mois » a eu lieu du 21 septembre au 14 octobre 2018 au sein de la commune de Saint Mars la Brière.
Cette manifestation a pour but de sensibiliser les habitants d'un village à leur patrimoine par un travail préalable d'identification du patrimoine et de définition des enjeux locaux.
Ainsi, à Saint Mars la Brière, commune située à la limite du Perche Sarthois et de l'agglomération mancelle sur la Communauté de communes du Gesnois Bilurien, nouvellement intégrée au Pays d'art et d'histoire, la réflexion a porté principalement sur les enjeux d'appropriation du patrimoine par les habitants et en particulier les jeunes, d'où un travail particulièrement développé dans le cadre scolaire et hors temps scolaire, avec le centre de loisirs.
En outre, 21 animations ont été proposées au grand public : conférences, expositions, balades commentées, visites, concerts.









1.2. Communications et expositions

1.2.1 Editions 2018

Comme chaque année, le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois a poursuivi l'édition de documents promotionnels et thématiques en lien avec sa programmation.
Ont ainsi été réalisés par des prestataires extérieurs (graphisme et impression) et diffusés :

- programme des animations du Pays d'art et d'histoire : 6 000 exemplaires
- programme des Journées Européennes du Patrimoine : 5 000 exemplaires
- Monument du Mois de Saint Mars la Brière : 3 000 brochures, 6 000 flyers et 200 affiches

- Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine : 5 000 dépliants et 3 000 flyers
- guide conseil Habitat durable : 4 000 brochures
- et des flyers et affiches réalisés en interne pour chacune des animations

Zoom sur le Guide Conseil Habitat durable « Restaurer, construire, habiter en Perche Sarthois »



Le 7 septembre 2018 a eu lieu la soirée de lancement du Guide Conseil Habitat durable du Perche Sarthois, au Quai des Arts à Vibraye.

Après la publication d'un premier guide-conseil en 2003, ce document de 58 pages richement illustré d'exemples locaux est un recueil de connaissances liées à l'expertise développée au sein du Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois en matière d'urbanisme, de construction et surtout de restauration de l'habitat.
S'il ne donne pas de recettes toutes faites, ce guide propose des clés de compréhension de l'architecture du territoire et un cheminement méthodologique pour aborder les projets de construction et de restauration de l'habitat.

Sorte de vade-mecum des questions à se poser en matière d'habitat, ce guide-conseil édité à 4000 exemplaires grâce au soutien financier de la Région des Pays de la Loire est disponible gratuitement en version papier et numérique auprès du Perche Sarthois.

1.2.2 Présentation des expositions du Pays d'art et d'histoire

Expositions itinérantes :

Le Perche Sarthois réalise régulièrement des expositions, qu'il met ensuite gratuitement à disposition des communes, associations ou autres partenaires.
En 2018, l'exposition sur l'Huisne « Quand la rivière façonne le Pays » a été empruntée par la commune de Cherré-au et présentée à la salle de La Borde du 9 au 23 mai.
D'autres expositions sont disponibles, gratuitement, sur simple demande, ainsi que des grilles.

Exposition permanente « Paysage en R'évolution » :

L'exposition « Paysage en R'évolution » est présentée au Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine du Perche Sarthois, installé dans les locaux de l'ancienne gare de Tuffé depuis 2016, mis à disposition gratuitement par le Conseil départemental de la Sarthe.
Pour renouveler l'intérêt du public, des animations hebdomadaires en juillet et en août ont été proposées.
Ce sont environ 775 visiteurs qui ont parcouru l'exposition, dans le cadre des créneaux en accès libre (grâce au partenariat avec les Amis de l'Abbaye de Tuffé qui se chargent de l'ouverture et de la fermeture des lieux), des groupes de la Transvap ou encore des animations organisées par le Perche Sarthois.

1.3. Actions éducatives

Les animations du service éducatif sont réalisées de la conception à la réalisation par la personne chargée de mission actions éducatives (à temps partiel de 80 % sur cette année scolaire), secondée lors des animations par les guides-conférenciers qui prennent en charge une partie de la classe. Tout le matériel est transportable de façon à intervenir sur tout le territoire.

1/ Le bilan en quelques chiffres

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, le service éducatif du Pays d'art et d'histoire du Perche sarthois a réalisé 17 projets différents de sensibilisation au patrimoine avec des classes allant de la maternelle au lycée. Les projets se composent en général de plusieurs séances. Ce sont donc 44 séances (visites et ateliers confondus) qui ont été réalisés, pour un total de 77 demi-journées d'animations.
Au total, le service éducatif a accueilli 1 210 élèves.

2/ Focus sur quelques projets

Les projets avec les collèges :

- Accueil de deux classes de 5e à Saint Calais, pour une journée patrimoine sur la thématique du livre ancien.
- Réalisation de classes patrimoine : une sur le thème « La Ferté Bernard, une ville médiévale marquée par la Renaissance » avec trois classes de 5e du collège Georges Desnos à La Ferté Bernard. Deux classes ont découvert la menuiserie, la troisième la technique du vitrail avec des professionnels. Une autre sur « Le livre ancien et ses techniques traditionnelles », mise en place avec la médiathèque de La Ferté Bernard et le centre de ressources de Saint Calais.
- Le travail avec le collège de Bouloire : pour la troisième année, les quatre classes de 5e de cet établissement ont réalisé une sortie d'une demi-journée pour découvrir le centre de la commune : château, église, dans le cadre du programme d'Histoire-Géographie.









Le monument du mois de Saint Mars la Brière :

Afin de préparer l'événement, un travail a été réalisé avec les écoles maternelle et primaire ainsi que hors temps scolaire, dans le cadre du centre de loisirs de Saint Mars la Brière.

1/ L'eau et le végétal dans la commune : Les jeunes élèves de maternelle ont travaillé sur l'eau dans la commune. Ils ont découvert différents lieux en rapport avec l'eau ainsi que leurs usages : les pompes et puits pour l'eau potable, le lavoir pour la lessive, etc. Ils ont découvert les différentes essences d'arbres présentes dans le bourg, puis ils ont travaillé à leurs représentations plastiques. Ils ont appris à représenter l'eau incolore en art plastique en travaillant sur les nuances de bleus, de verts et en utilisant des pochoirs. Le résultat de ce travail a été présenté sous forme d'exposition en plein air dans le village.

2/ L'architecture à travers les âges : Les élèves de l'école ont également travaillé sur l'architecture à travers une découverte de l'architecture dans le village et au château de Saint-Mars.

3/ Découverte du papier : En lien avec l'histoire des papeteries locales et de la Pierre Humide, un travail de découverte des étapes de la fabrication du papier a été proposé aux élèves. Il a abouti à la mise en place d'ateliers de fabrication du papier par les élèves.

4/ Activité de découverte de la sérigraphie dans le cadre du centre de loisirs : En partenariat avec le centre de loisirs et l'association La Racle, les enfants ont pu appréhender le procédé de la sérigraphie en parallèle d'une découverte du village, afin d'aboutir à la présentation de panneaux d'exposition présentant différentes formes architecturales projetées dans un nouveau cœur de bourg.









Projet dans le cadre du dispositif des jeunes décrocheurs du lycée Robert Garnier :

Avec un petit groupe de jeunes de 16 à 18 ans, cinq demi-journées ont été proposées de décembre 2017 à mai 2018 pour permettre aux lycéens de découvrir leur environnement culturel et patrimonial ainsi que des métiers liés à ces domaines.



Projet avec des jeunes de la Mission Locale Sarthe Nord :

La Région des Pays de la Loire accompagne la mise en œuvre d'actions dans le domaine du patrimoine, portées par les collectivités locales et le monde associatif à destination des 15-30 ans.
Le Perche sarthois, via son service éducatif, et la Mission Locale Sarthe Nord ont souhaité reconduire l'expérimentation menée en 2017, à destination des jeunes de 16 à 25 ans en grande précarité d'emploi ou de formation.
Pour cette seconde édition, le projet a eu pour objectif une découverte des métiers du patrimoine, bâti et paysager.

L'accueil de classes hors territoire :

Deux enseignants de l'école maternelle de Changé (53) ont emmené leurs classes à la découverte du voyage dans le temps. Ainsi a été proposée une journée découverte combinant la découverte du chemin de fer et du train vapeur à celle des paysages et de l'architecture traditionnelle sur le site de Tuffé. Cette journée a été réalisée en partenariat avec la Transvap et l'association des Amis de l'Abbaye de Tuffé.

1.4. Inventaire du patrimoine

Contexte et finalité :

L'inventaire du patrimoine a pour mission de « recenser, étudier et faire connaître » le patrimoine français sous toutes ses formes : urbain, architectural, artistique, mobilier… Compétence d'État depuis sa création en 1964, puis régionale depuis 2004, elle fait l'objet en Perche sarthois d'une convention avec la Région Pays de la Loire, qui permet au Pays de mener sa propre mission d'inventaire, depuis 2006.

Dans le cadre d'une convention de coopération, la Région et le Perche sarthois ont programmé pour la période 2017-2020 une opération d'inventaire sur les bourgs et petites cités du Perche sarthois. Elle répond à la volonté commune de la Région et du Pays d'apporter une meilleure connaissance du patrimoine de ces bourgs, indispensable au montage de projets d'aménagement respectueux de l'identité historique et architecturale de ce territoire.

L'objectif est de produire une synthèse sur les bourgs du Perche sarthois à travers des exemples sélectionnés pour leur représentativité, après un diagnostic systématique dans chaque commune. L'enquête porte sur le développement et l'évolution des bourgs à travers leur histoire, leur morphologie, leur architecture, mais aussi leurs rapports à l'espace rural qui les entoure. La finalité de l'opération est de compléter, d'enrichir et de mettre en perspective les informations recueillies sur les petites cités du Perche sarthois mais pour le Pays d'Art et d'Histoire, l'inventaire du patrimoine a pour objectif de nourrir les animations autour du patrimoine par l'apport et la vérification des connaissances. Pour les communes, il pourra servir de terreau pour des projets de valorisation du patrimoine et d'aménagement urbains prenant en compte cette dimension.

L'étude concerne les bourgs du Perche sarthois, à l'exception du secteur de Bonnétable récemment étudié de manière systématique. Par ailleurs, les anciens cantons de La Ferté Bernard et Montmirail sont intégrés au corpus mais aucun de leurs bourgs ne fera l'objet d'une nouvelle étude approfondie, l'inventaire ayant déjà été réalisé dans les dernières décennies.

Avancement de l'étude en 2018 :

L'étude a commencé à l'arrivée du nouveau chargé de mission en décembre 2017. Un repérage systématique sur l'ensemble des bourgs, avec fiche de diagnostic, a duré environ trois mois.

A l'issue, douze bourgs ont été retenus pour une analyse approfondie, selon différents critères : patrimoine préservé et de qualité, représentativité de la notion de bourg en Perche sarthois, configurations différentes, répartition équilibrée sur le territoire…
Ces douze bourgs sont : Connerré, Valennes, Sceaux sur Huisne, Montfort le Gesnois, Conflans sur Anille, Tuffé-Val de la Chéronne, Semur en Vallon, Coudrecieux, Besssé sur Braye, La Bosse, Torcé en Vallée, Saint Calais.

Courant 2018, trois premiers bourgs ont été étudiés : Connerré de mars à août, Valennes de septembre à octobre, Sceaux sur Huisne de novembre à décembre. 80 dossiers d'inventaire et près de 1500 illustrations ont été produits. L'ensemble est en cours de validation auprès du service régional de l'Inventaire, et sera mis à disposition du public à l'issue de l'étude des douze bourgs.
L'étude du bourg de Montfort le Gesnois a été amorcée par une réunion d'information à la mi-décembre et le repérage des archives à consulter.
Une première action de valorisation des résultats de l'inventaire a été réalisée à Connerré aux Journées du Patrimoine, en 2018 : une mini-conférence suivie d'une visite guidée dans le bourg a été proposée, attirant une quarantaine de personnes.



Ancienne tannerie à Connerré, photographie P.-B. Fourny, Région des Pays de la Loire.



Bourg de Valennes, photo P.-B. Fourny, Région Pays de la Loire.



Manoir de la Cour à Sceaux sur Huisne, photo P.-B. Fourny, Région Pays de la Loire.

2ème partie – Tourisme

2.1 Actions de communication et de promotion



2.1.1 Les éditions

Brochure générale « Tourisme en Pays d'art et d'histoire » :

Édité à 8 500 exemplaires, ce document d'information présente l'ensemble de l'offre touristique du Perche Sarthois.
Au sein du Perche Sarthois, sa diffusion est assurée par les offices de tourisme, les 86 communes et l'ensemble des professionnels du tourisme. En dehors du territoire, sa diffusion est assurée lors des opérations conduites par le Perche Sarthois et ses partenaires : salons, actions de communication diverses.



Le calendrier « Le Perche sarthois en fête » :

Il recense l'ensemble des animations touristiques et culturelles sur le territoire. Pour 2018, un tirage de 2 500 exemplaires a été réalisé pour les calendriers de janvier à juin et autant pour la période de juillet à décembre. L'information est collectée en partenariat avec les offices de tourisme du territoire.
La diffusion du calendrier est assurée par les offices de tourisme, les mairies et les prestataires touristiques du Perche Sarthois. Toutes les manifestations collectées sont renseignées dans la base de données touristique E-sprit.

2.1.2 Les salons touristiques et événements locaux



Salons :

- Salon des Vacances de Bruxelles (01/02 - 04/02)
- Mondial du tourisme à Paris (15/03 -18/03)

Public : les touristes à la recherche d'une destination au grand air, où se détendre et profiter. La proximité est aussi un facteur important sur le salon de Paris.

Événements locaux au Mans :

- Mans'art (14/04 -15/04)
- Saint-Saturnin British Welcome (15/06)
- Foire du Mans (13/09 -17/09)
- Entre cours et jardins (23/09 - 30/09)

Public : les Manceaux à la recherche d'activités sur des territoires limitrophes pour réaliser des excursions à la journée. Public de passage pour le Saint-Saturnin British Welcome et exclusivement intéressé par l'automobile.



Workshop :

- Salon des Voyageurs – Visages du Monde à Rennes (30 mars)

Public : les responsables de groupes à la recherche de circuits touristiques attractifs à la journée pour leurs associations.

2.1.3 Les outils numériques

Le site Internet, la page Facebook :

En 2018, 30 000 internautes ont visité le site internet pour un total de 73 000 pages visionnées. Les pages les plus visitées concernent les sites de visite et les fêtes populaires. 21% des connexions sont localisées en région parisienne (17% en 2017).
La page Facebook du Perche Sarthois comptaient 1 700 abonnés en décembre 2018 (+20% par rapport à 2017).

E-sprit :

Le Perche Sarthois est chargé de la co-production des offres touristiques de son territoire dans la base de données E-sprit. Cela représente plus de 400 offres. Cette gestion s'organise avec les 3 offices de tourisme que compte le territoire. Ils sont également co-producteurs.
Les sites internet du Perche Sarthois, des offices de tourisme des Vallées de la Braye et de l'Anille et de La Ferté Bernard sont alimentés par la base de données E-sprit. Cela participe à la sensibilisation des prestataires touristiques du territoire.

Bilan de saison :

Chaque année, le Perche Sarthois mobilise les offices de tourisme, hébergeurs et sites de visite autour d'un questionnaire en ligne permettant de produire un bilan de saison fin octobre. Ce bilan permet d'avoir une meilleure vision sur la dynamique touristique du territoire, d'identifier les prestataires en difficulté et au contraire, ceux qui sont en développement. Ce bilan est aussi un moyen d'identifier les nouvelles clientèles qui affluent sur le territoire et ainsi adapter les actions de communication. On constate par exemple en 2018 que le développement de la clientèle belge dans les hébergements marchands se poursuit et que les Espagnols commencent à leur tour à être plus présents sur le territoire du Perche Sarthois.

2.1.4 Les autres supports de communication

Guide du routard « Le Perche» :

Le Guide du Routard « Le Perche » réalisé en partenariat avec le Pôle territorial du Perche d'Eure-et-Loir, le Pays Vendômois, le Parc naturel régional du Perche et le PETR du Pays du Perche Ornais a été inauguré à Nogent le Rotrou le 17 mai 2018. Ce guide est une vitrine importante pour le territoire car il est encore aujourd'hui, la référence des guides de voyage.
Outil intergénérationnel, il offre un autre regard sur les destinations. Pour mettre en avant les prestataires du territoire, le Perche Sarthois a financé 3 pages de publicité dans ce guide. Il est désormais en vente au sein du réseau Hachette et sur le territoire dans les offices de tourisme, sites de visite et sites partenaires.

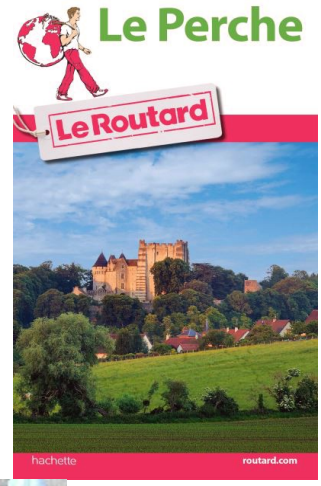



Signature de la convention de partenariat entre les Editions Hachette, le PETR d'Eure et Loir, le PNR du Perche, le Perche Sarthois et le Pays Vendômois.

Les accueils « presse » :

L'accueil de journalistes est réalisé en partenariat avec Sarthe Tourisme dans le but de véhiculer de l'information relative au territoire dans des magazines étrangers et / ou thématisés. Les frais inhérents à ces accueils sont partagés entre Sarthe Touisme et le Perche Sarthois.

Les insertions :



Les insertions dans la presse, les revues et les guides thématiques participent activement à la sensibilisation des touristes et des locaux. Différentes insertions dans des supports de communication ont été réalisées en 2018 dans le but d'informer les touristes et les locaux des atouts touristiques et culturels du Perche Sarthois. Pour cette année, la communication s'est orientée sur le service réceptif et les activités pour les groupes. Un encart a été acheté dans le guide spécialisé Carpe Diem, dédié à une clientèle senior.
En parallèle, le Perche Sarthois a rédigé des articles pour le VIP Book, guide recensant les bonnes adresses du Mans et diffusé en nombre sur tout le département. Au total, 16 pages de ce guide étaient dédiées au Perche Sarthois, ses atouts patrimoniaux, ses sites de visite et ses différentes richesses.

La radio :

Dans le cadre de l'émission « Les baladeurs de l'été » diffusée sur France Bleu Maine qui met en avant tout l'été des sites ou des personnages du territoire, 8 émissions ont été réalisées dans le Perche Sarthois avec l'intervention de 27 prestataires du territoire, une vitrine pertinente pour la mise en avant des atouts du Perche Sarthois.

2.2 Soutien à l'économie touristique locale

Le Perche Sarthois est présent toute l'année pour recevoir ou aller à la rencontre des prestataires touristiques, désireux de recevoir des conseils et d'être orientés dans leurs projets de développement.

Des professionnels sont également régulièrement invités à participer aux salons et actions de promotion afin de faire découvrir leur activité et leurs produits au plus grand nombre. En plus de ces actions régulières, le Perche Sarthois est également présent sur d'autres projets participant au dynamisme local.

2.2.1 Mise en réseau des sites touristiques

Étude stratégique pour le maintien et le développement des sites de visite touristiques associatifs du Perche Sarthois menée par le CEAS 72 :

Cette étude a été lancée pour répondre à quelques points de fragilités constatés auprès des sites touristiques (mise en réseau, notoriété auprès des habitants et des touristes, développement de la fréquentation, transmission…). Cette action a permis de réaliser un diagnostic de ces lieux de visite, afin de co-construire par la suite avec les acteurs, un plan d'actions visant à la pérennisation de ces sites à moyen et long termes, au regard des problématiques et enjeux repérés dans la phase d'état des lieux.
Une première journée d'échanges et de restitution de ce diagnostic s'est tenue au Musée de la Musique Mécanique à Dollon le 9 juillet 2018 en présence des sites de visite et élus.



Coordination des animations sarthoises du festival « Tout feu, tout flamme » :

Du 10 février au 11 mars 2018, le Perche Sarthois a coordonné et promu les animations du territoire, dans le cadre du festival inter-Perche « Tout feu, tout flamme » initié par l'écomusée du Perche à Saint Cyr la Rosière. Le principe est de proposer aux locaux et aux touristes des animations pendant les vacances d'hiver. Sur le territoire, les animations organisées ont réuni plus de 800 personnes (450 en 2017).

2.2.2 Valorisation du 1er Grand Prix de l'Automobile Club de France en 1906



En plus du livret de valorisation, des pupitres continuent à être installés au sein des communes traversées par ce circuit.

En 2018, un pupitre a été inauguré sur la commune de Villaines la Gonais. Deux autres pupitres attendent d'être installés à Saint Calais et Conflans sur Anille.

2.2.3 Campagnes photographiques

Une campagne photo a été réalisée en 2018 lors des balades photos organisées par le Perche Sarthois dans le cadre de son concours photo organisé pour les 20 ans du Pays d'art et d'histoire.
Une autre a eu lieu pour agrémenter le Guide-conseil Habitat durable.
Dans le cadre du « Monument du mois », une campagne photo s'est tenue à Saint Mars la Brière.

2.2.4 Subventions aux prestataires touristiques

Le Pays accorde des subventions aux partenaires touristiques pour la réalisation de plaquettes de promotion à un taux de subvention de 25 % d'une dépense plafonnée à 2 000 € TTC soit 500 €.

Les projets suivants ont été soutenus financièrement par le Perche Sarthois :
- la Transvap pour la réalisation de 10 000 dépliants de promotion : aide de 192 €
- l'office de tourisme "entre Maine et Perche" pour la réalisation du guide touristique : aide de 500 €
- le Musée de Musique Mécanique pour la réalisation de 20 000 dépliants : aide de 454 €
- la Compagnie du Chemin de Fer de Semur en Vallon pour la réalisation de documents de promotion (23 000 dépliants, 7 000 flyers et 40 affiches) : aide de 340 €
- les Amis de l'Abbaye de Tuffé pour l'impression d'une plaquette d'appel bilingue : aide de 80 €

Participation à la signalétique du château de Montmirail

Compte tenu du caractère exceptionnel du site et de son potentiel de développement touristique, le Perche Sarthois, sollicité par le Conseil départemental de la Sarthe, a accepté de participer financièrement à l'implantation, le long de l'autoroute A11, de deux panneaux autoroutiers indiquant le site du château médiéval de Montmirail, à hauteur de 1 500 €.

2.3 Développement de l'offre « randonnées »

2.3.1 Valorisation du cyclotourisme



Les 3 000 flyers édités dans le cadre de la valorisation des 10 boucles vélo du Perche Sarthois ont été écoulés lors des actions de promotion de 2018.
Les 6 vélos à assistance électrique ont été mis en location à l'Office de Tourisme des Vallées de la Braye et de l'Anille à Saint Calais, au Camping du Lac de Tuffé et au Castel camping le Chanteloup à Sillé le Philippe.
Le bilan des locations est en progression par rapport à 2017 et le service devrait s'installer et se développer sur le territoire avec le temps.
Les boucles vélos sont de plus en plus empruntées et la sortie du guide complet « Le Perche Sarthois à vélo » en 2019 devrait accentuer encore plus cette tendance.

Pour rappel, les numéros des boucles sont les suivants: 7 : Saint Calais, Bessé sur Braye / 8 : Bouloire / 9 : Connerré / 10 : Semur en Vallon, Valennes / 11 : Vibraye / 12 : Montmirail / 13 : La Ferté Bernard / 14 : Tuffé / 15 : Savigné l'Evêque, Montfort le Gesnois / 16 : Bonnétable.



En 2018, l'opération LeBonPicNic s'est poursuivie. Le principe consiste à proposer à tous, des paniers pique-nique composés uniquement de produits du terroir. Si le service est apprécié par tous et jugé nécessaire, le bilan reste mitigé. Les artisans qui ont la possibilité de travailler en collaboration avec des partenaires ont un bilan très satisfaisant, ceux un peu plus isolés ont plus de mal à faire vivre ce service.

2.3.2 Valorisation de la randonnée pédestre

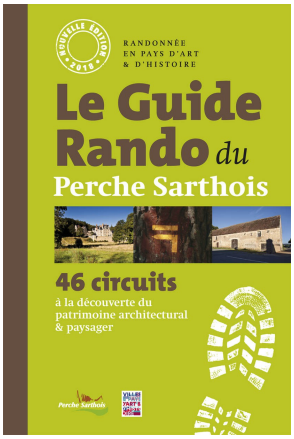

Suite à l'épuisement du stock du Guide Rando créé en 2011, une nouvelle édition a vu le jour en 2018.

Elle compte 46 circuits contre 42 précédemment, 7 nouveaux circuits font leur apparition, certains ont été retirés et de nombreux autres ont été modifiés afin d'optimiser la sécurité ou le confort des randonneurs.

Dans cette nouvelle édition, des pictogrammes ont été intégrés afin de permettre aux randonneurs d'identifier et de localiser facilement les points d'intérêt et les différents services sur chacun des circuits.

2.3.3 Valorisation de la randonnée en kayak

En 2018, le Perche Sarthois a participé à la randonnée gastronomique qui propose de partir à la découverte de la vallée de l'Huisne et de ses producteurs locaux le samedi 30 juin, événement organisé par le Canoë Kayak Club Fertois.

Les producteurs mis à l'honneur étaient les suivants :
- Ferme de la Haie à Villaines la Gonais
- Ferme Corbin à La Chapelle du Bois
- Ferme Rossignol à Duneau
- La chèvrerie du moulin à Champrond
- Ferme des Jersiaises à Berfay
- Le Palais Calaisien à Saint Calais
- Eric Hélière à Ecorpain
- Cidrerie-Distillerie Pelletier à La Chapelle Huon



2.4 Commercialisation des journées découvertes pour les groupes



Depuis le 1er janvier 2018, le Perche Sarthois gère intégralement le service groupes du territoire. L'office de tourisme de La Ferté Bernard qui s'occupait de la commercialisation auparavant a cédé cette responsabilité au Pays.

Suite à cette reprise, les différentes activités ont été testées afin de s'assurer qu'elles correspondaient toujours à ce que recherchaient les groupes. De nouveaux partenaires ont intégré le service. La brochure a été repensée.
La promotion s'est également accentuée avec une participation accrue aux workshops organisés par les agences de voyages. Ces événements permettent de rencontrer directement les responsables de groupe et de leur présenter la destination de vive voix. La brochure, jusqu'ici diffusée à 5 000 adresses a été envoyée à plus de 8 000 adresses et un salarié a été recruté début 2018 au Perche Sarthois pour assurer la bonne gestion de ce service et le relationnel avec les groupes.

Cette première année de gestion s'est avérée concluante puisque le nombre de groupes accueillis, qui était en forte baisse en 2017, a augmenté de 10% en 2018.

94 groupes accueillis, soit 3 843 personnes pour un chiffre d'affaires global sur le territoire de 96 000 €.

La brochure de présentation des produits groupe :



Plaquette de promotion destinée à la commercialisation des circuits auprès d'autocaristes, de comités d'entreprises, d'associations, de collectivités…, elle a été éditée en 2018 à 9 000 exemplaires. 7 circuits « découverte » y sont proposés avec des suggestions de visites pour organiser des séjours à la demande.
La diffusion de cette plaquette est assurée par une opération de marketing direct effectuée pour sensibiliser de nouveaux autocaristes, associations, clubs, centres communaux sociaux, comités d'entreprises… aux produits groupes proposés par le Perche Sarthois.
8 000 responsables de groupes ont reçu cette brochure.

2.5 Qualité des prestations et diversification des offres

Classement / Plan qualité tourisme :

Le Perche Sarthois sensibilise les prestataires touristiques de son territoire et les porteurs de projets à l'existence de différents labels dont « Qualité tourisme ». Cependant, les prestataires ne perçoivent pas forcément l'intérêt et les apports de ce label et on s'aperçoit au fil des années que le label est en perte de vitesse sur les différents territoires.

Le label Tourisme et Handicap :

Tout comme la démarche « Qualité tourisme », le chargé de mission Tourisme du Perche Sarthois sensibilise les prestataires touristiques au label Tourisme et Handicap. Quatre prestataires sont labellisés sur le territoire : le complexe aqualudique Sittellia à Montfort le Gesnois, l'hôtel-restaurant des Confins du Perche à Sceaux sur Huisne, le camping du Val de Braye à Bessé sur Braye et le train touristique de Semur en Vallon.

Labellisation d'itinéraires :

Le Perche Sarthois compte quatre circuits pédestres labellisés : « la boucle de la Redonne » de la Chapelle Huon, le circuit « A l'assaut des collines du Rosay » de Saint Aubin des Coudrais, le circuit « Autour de la butte de Montbauge » au départ de Saint Maixent et le circuit équestre et pédestre « de Malitourne à Montplaisir » au départ de Beaufay.
La labellisation de deux des boucles vélos du Perche Sarthois par la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires est en cours.



3ème partie - Environnement et Cadre de vie

3.1 Développement des circuits alimentaires de proximité dans les écoles



Le Perche Sarthois œuvre pour le développement de l'approvisionnement alimentaire local en restauration collective. En 2016, huit communes ont été accompagnées pour augmenter les produits alimentaires locaux servis dans les cantines scolaires (expérimentation menée en lien avec la Chambre d'agriculture, le Groupement des agriculteurs biologiques, l'Association des Maires et financée par le Conseil départemental de la Sarthe).

Pour poursuivre cette mission, une deuxième phase a été lancée pour la période 2018-2020. Le Perche Sarthois s'appuiera sur l'outil national "Mon Restau Responsable", développé par la Fondation pour la Nature et l'Homme et le réseau Restau'co. Il s'agit d'une démarche de progrès simple et accessible à tous les professionnels de la restauration collective.
La participation des communes/écoles est gratuite. La seule condition est la motivation et l'implication de l'équipe élu/gestionnaire/cuisinier sur la durée du projet.

Mon Restau Responsable montre la voie à suivre dans 4 domaines : le bien-être des convives, l'assiette responsable, les éco-gestes et l'engagement social et territorial. La démarche comporte 4 étapes. Après avoir rempli un questionnaire d'auto-évaluation, l'établissement reçoit la visite d'un pair pour échanger sur ses pratiques, puis choisit des pistes d'amélioration. Lors d'une séance publique d'engagement, le restaurant fait part des progrès qu'il souhaite réaliser. Dès lors, il bénéficie du logo Mon Restau Responsable, ce qui lui permet de valoriser son engagement.
Lorsqu'il estime avoir progressé, il réunit de nouveau ses parties-prenantes, qui lui attribuent la garantie Mon Restau Responsable au vu de la réalité des progrès. Tous les restaurants peuvent obtenir la garantie, il suffit simplement d'entrer dans la démarche et de progresser à son rythme.

Les communes accompagnées sont Connerré, Saint Mars la Brière, Saint Maixent, Cormes, Melleray, Gréez sur Roc, Soulitré, Saint Calais, Vibraye. D'autres communes peuvent rejoindre la démarche.

3.2 Développement des énergies renouvelables thermiques

L'ADEME accompagne les territoires qui s'engagent dans la production d'énergies renouvelables thermiques issues du bois, du soleil (eau chaude solaire) ou du sol (géothermie).
L'ADEME offre ainsi la possibilité de signer un contrat territorial permettant de mobiliser pour les porteurs de projets un soutien pouvant atteindre 70% pour la réalisation des études et 40% pour les installations. Il s'agit ici de pouvoir bénéficier des aides du fonds chaleur ADEME, mais en appliquant les objectifs chiffrés à une multitude de projets sur le département de la Sarthe. Le contrat doit porter sur un minimum de 10 projets, qui peuvent être portés par des collectivités, des entreprises, des bailleurs sociaux et du petit collectif.

Une approche mutualisée à l'échelle départementale a été privilégiée. En partenariat avec les Pays sarthois, le Conseil départemental de la Sarthe porte le projet (un seul signataire du contrat et interlocuteur demandé par l'ADEME).

Un courrier cosigné de l'ensemble des partenaires techniques a été adressé aux Communautés de communes et communes de chaque Pays, afin de recenser les éventuels projets de création/ rénovation/ renouvellement de chauffage pour les trois prochaines années sur le territoire.

Le Perche Sarthois se tient disponible pour renseigner les porteurs de projet et participe aux réunions du comité technique, piloté par le Conseil départemental de la Sarthe et qui suit le dispositif.

4ème partie - Les procédures contractuelles

4.1 Avec l'Europe, le programme européen Leader

Dans le cadre de la politique agricole commune, le second pilier (Fond Européen Agricole pour le Développement Régional – FEADER), bien que majoritairement dédié aux agriculteurs (mesures agro-environnementales, compensations de handicap naturel…), comprend un volet centré sur le développement local. Le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) en est l'outil réservé. Il est destiné à financer des projets pilotes ou innovants des zones rurales, avec une particularité : il est mis en œuvre directement par des GAL (Groupes d'Action Locale), agissant au nom de territoires de projets sélectionnés par le biais d'un appel à projet régional.

Les territoires définissent leurs priorités d'action, et les fonds européens interviennent, en contrepartie de fonds publics, pour les aider à mettre en œuvre les actions permettant d'atteindre les objectifs fixés. La stratégie de développement doit respecter les principes fondamentaux suivants : un partenariat public-privé, une approche ascendante, une approche intégrée des différents secteurs de l'économie rurale des projets novateurs, une ouverture vers d'autres territoires, notamment étrangers, dans le cadre d'actions de coopération, une participation active à la mise en réseau des acteurs du développement rural,...

Le GAL du Perche Sarthois bénéficie d'une enveloppe de 2 355 000 € pour la mise en œuvre de son programme d'actions Leader 2014-2020.

Au 31 décembre 2018, la maquette du programme est la suivante :

n°	Intitulé de l'action	Leader
1	soutien à l'action touristique et patrimoniale du Pays du Perche Sarthois	130 000 €
2	amélioration de l'offre en équipements et aménagements touristiques	350 000 €
3	soutien aux projets de restauration et de valorisation du patrimoine	240 000 €
4	soutien au développement des circuits courts alimentaires	100 000 €
5	démarches innovantes liées à la gestion de proximité des déchets organiques	20 000 €
6	développement d'une économie de proximité et résidentielle	380 000 €
7	amélioration de l'offre en faveur de la petite enfance et de la jeunesse	450 000 €
8	généralisation de l'accès pour tous à la santé et lutte contre la désertification médicale	130 000 €
9	mise en œuvre d'une politique environnementale et énergie climat à l'échelle du Pays	30 000 €
10	réhabilitation énergétique du patrimoine communal	200 000 €
11	préservation de la qualité environnementale et paysagère	70 000 €
12	développement des modes de déplacements doux piétons et cyclistes	95 000 €
13	coopération inter territoriale ou transnationale	10 000 €
14	animation et fonctionnement du programme	150 000 €
	TOTAL	**2 355 000 €**

En 2018, le comité de programmation du GAL du Perche Sarthois s'est tenu à quatre reprises. La composition du comité a été en partie revue en raison du renouvellement du conseil de développement du pays. L'effectif du collège privé est resté à 8 membres titulaires, mais il ne comporte désormais plus que 5 suppléants.

Composition du comité de programmation du GAL Perche Sarthois à 15 membres :

Conformément à la situation 2007-2013, le double quorum est toujours d'actualité (50% au moins de présence dont 50% de membres du collège privé, au moins). Dans le nouveau règlement Leader, le collège privé doit représenter au moins 51% des effectifs ; soit un membre de plus.

Collège public :

Maine 301 : Géraldine VOGEL (titulaire) / Alain BIDAULT (suppléant)
Gesnois Bilurien: Christophe CHAUDUN (titulaire) / Jean-Claude GODEFROY (suppléant)
Gesnois Bilurien: Jean-Marie BOUCHE (titulaire) / Chantal BUIN-CHARTIER (suppléante)
Huisne sarthoise : Didier REVEAU (titulaire) / Gérard CLEMENT (suppléant)
Huisne sarthoise : Willy PAUVERT (titulaire) / Michel DIVARET (suppléant)
Vallées de la Braye et de l'Anille : Jacky BRETON (titulaire) / Marc FOUQUET (suppléant)
Pays du Perche Sarthois : Philippe GALLAND (titulaire)

Collège privé : par ordre alphabétique :

Titulaires : Jean Pierre AUGER, Philippe BROSSARD, Jean Christophe GAVALLET, Alain GOSSART, Claude PARIS, Christian POTTIER, Jean Jacques SAUVAITRE, Jacky SURUT
Suppléants : Vincent CAMARROQUE, André DUVAL, Jean Claude LEBOUC, Jean Pierre MAUPAY, Carole BERNARD SCHOTT

Les quatre réunions du comité de programmation Leader se sont déroulées le 31 janvier, le 24 avril, le 12 septembre et le 5 décembre. Au total, 48 dossiers ont été sélectionnés lors de ces séances. Ces 48 dossiers représentent un montant cumulé de subventions de 938 362,88 € qui ne seront validées que lorsque les dossiers auront été instruits réglementairement par le service instructeur de la Région.

Sur ces 48 dossiers, auxquels il convient d'ajouter les 55 dossiers des années précédentes, soit 103 dossiers, 21 ont pu être instruits et programmés par les services de la Région au cours de l'année 2018.
Ils représentent un montant de subventions de 245 503,70 € officiellement programmés (10,4 % de l'enveloppe).
Depuis le début du programme, 30 dossiers ont donc été instruits par la Région, pour un montant de subventions attribuées de 312 495,99 €, soit 13,3 % de l'enveloppe Leader.

Les premiers paiements sont intervenus au cours de l'année 2018. En tout, 8 dossiers ont été payés par l'Agence de Service et de Paiement (ASP), concernant 6 dossiers d'entreprises de la fiche-action n°6 et 2 dossiers du Perche Sarthois de la fiche-action n°14. Au total, ils représentent la somme de 82 222,45 €, soit 3,5 % de l'enveloppe.

Par ailleurs, deux avenants à la convention Leader du Perche Sarthois ont été signés le 13 mars et le 4 décembre 2018. Ils ont actés différentes modifications, portant notamment sur la composition du comité de programmation ou sur des évolutions de la maquette Leader et des fiches-actions.

Pour 2018, les crédits fléchés (sélectionnés) par fiche-action sont les suivants :

Fiches-actions (FA)	ENVELOPPE	RESTANT au 01/01/2018	RESTANT au 31/12/2018
1 - Soutien à l'action touristique et culturelle du Syndicat Mixte du Pays du Perche Sarthois	130 000 €	*129 481 €*	*77 495 €*
2 - Amélioration de l'offre en équipements et aménagements touristiques	350 000 €	*132 098 €*	*40 601 €*
3 - Soutien aux projets de restauration et de valorisation du patrimoine, accessibles aux publics touristiques	240 000 €	*208 897 €*	*118 227 €*
4 - Soutien au développement des circuits courts alimentaires sur le territoire du Perche Sarthois	100 000 €	*100 000 €*	*85 000 €*
5 - Soutien aux démarches innovantes liées à la gestion de proximité des déchets organiques	20 000 €	*50 000 €*	*20 000 €*
6 - Développement d'une économie de proximité et résidentielle	380 000 €	*355 762 €*	*30 419 €*
7 - Amélioration de l'offre en faveur de la petite enfance et de la jeunesse	450 000 €	*175 085 €*	*68 055 €*
8 - Généralisation de l'accès pour tous à la santé et lutte contre la désertification médicale en milieu rural	130 000 €	*77 132 €*	*33 532 €*
9 - Mise en œuvre d'une politique environnementale et énergie/climat au sein du Pays	30 000 €	*30 000 €*	*30 000 €*
10 - Réhabilitation énergétique du patrimoine bâti communal	200 000 €	*171 830 €*	*16 830 €*
11 - Préservation de la qualité environnementale et paysagère du Perche Sarthois	70 000 €	*94 271 €*	*64 294 €*
12 - Développement des modes de déplacements doux piétons et cyclistes sur le territoire	95 000 €	*41 037 €*	*21 037 €*
13 - Coopération interterritoriale ou transnationale	10 000 €	*10 000 €*	*10 000 €*
14 - Animation et gestion du programme Leader	150 000 €	*40 368 €*	*60 428 €*
TOTAL	**2 355 000 €**	**1 615 962 €**	**675 919 €**

4.2 Avec l'État

4.2.1 Le Contrat de Plan État Région 2015-2020

Le volet territorial du Contrat de Plan État-Région 2015-2020 a vocation à réduire les inégalités territoriales entre les territoires afin de renforcer la cohésion de la région. Il cible ainsi les territoires bénéficiant de la démarche Agir Pour afin de conforter la cohérence de l'intervention de l'État avec celles de la Région et des collectivités et d'optimiser l'effet levier des subventions.

Ainsi, grâce à l'engagement du Perche sarthois dans la démarche Agir Pour, conduite par la Région des Pays de la Loire, le territoire a obtenu l'ouverture d'un volet territorial dans le cadre du Contrat de Plan État Région 2015-2020, avec une enveloppe de 1,936 millions d'euros.

Contrairement à la période 2000-2006, pour laquelle il avait été défini un programme d'actions à l'échelle du Pays, sur propositions des Communautés de communes ; pour la période 2015-2020, l'État a privilégié une sélection continue, sur la base d'appels à projets annuels.

Sur le volet Perche Sarthois, au 31 décembre 2018, étaient retenus les projets ci-dessous :

2016 :
- CC Huisne Sarthoise / construction d'un bâtiment blanc (zone des Ajeux) / 232 940 € (40%)
- Nogent-le-Bernard / réhabilitation de la mairie / 58 020 € (30%)
- CC Huisne Sarthoise / extension d'un bâtiment blanc (zone des Ajeux) / 64 440 € (40%)
- La Ferté-Bernard / aménagement de la zone naturelle des Ajeux / 74 113 € (40%)
- ex CC Maine 301 / rénovation des anciennes halles de Bonnetable / 487 200 € (40%)

2017 :
- Bouloire / réhabilitation en centre-bourg des secteurs / 118 576 € (40%)
- CC Vallées de la Braye et de l'Anille / recrutement d'un chargé de mission économique / 81 000 € (50%)
- Nogent-le-Bernard / acquisition et aménagement d'un bâtiment pour un multiservices / 44 415 € (30%)
- Evaillé / restructuration du dernier commerce / 39 600 € (20%)

2018 :
- Perche Sarthois / chargé de mission commercialisation des circuits touristiques / 54 000 € (49%)
- Perche Sarthois /élaboration du SCOT / 140 000 € (53%)

4.2.2 Le Contrat de Ruralité 2017-2020

Le Comité interministériel aux ruralités du 20 mai 2016 a instauré un contrat de ruralité qui a pour objectif de proposer au Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) une contractualisation permettant de renforcer la cohérence et l'impact des actions en matière d'accès aux services publics, de création d'équipements, de revitalisation des bourgs-centres.... Ces contrats sont conclus, pour une période pluriannuelle (d'abord 3 ans pour se caler sur les Contrats de Plan État Région et programmations européennes 2014-2020 en cours, puis 6 ans). Ils seront signés entre l'Etat, les Pôles territoriaux et les Communautés de communes membres.

En l'absence de PETR sur le territoire, le contrat de ruralité est signé par les Communautés de communes. Le Bureau de décembre 2016 a approuvé que le Pays se charge d'élaborer un contrat de ruralité pour le compte des Communautés de communes. L'Huisne sarthoise et les Vallées de la Braye et de l'Anille ont confirmé ce choix ; Maine Saosnois et Gesnois Bilurien ayant choisi d'en réaliser un, individuellement.

Le projet a été transmis le 31 mars 2017 à la sous préfecture, et les conventions ont pu être signées au cours de l'été. Au 31 décembre 2018, les projets suivants ont été soutenus au titre du contrat de ruralité :

2017 :
- réouverture du dernier commerce du village à Conflans sur Anille / coût 60 000 € / aide 26 000 €
- rénovation du dernier commerce par la commune de Valennes / coût 10 406 € / aide 3 014 €
- rénovation du café des Potiers par la commune de Prévelles / coût 120 403 € / aide 25 000 €
- rénovation du restaurant le Ptit Bistrot à Villaines la Gonais / coût 20 888 € / aide 6 266 €
- réhabilitation du logement communal à Vouvray sur Huisne / coût 26 335 € / aide 7 900 €
- mise aux normes d'accessibilité des équipements publics municipaux par la commune de la Ferté

Bernard / 162 000 € / aide 20 000 €
- accessibilité du centre bourg avec création d'un arrêt de bus par la commune de Sainte Osmane / coût 113 000 € / aide 30 134 €

2018 :
- développement du Musée de la Musique à Dollon par la CC des Vallées de la Braye et de l'Anille / coût 500 000 €/ aide 100 000 €
- construction d'une maison de l'enfance par la commune de Cherré-au / coût 1 741 000 € / aide 100 000 €

4.3 Avec la Région des Pays de la Loire

4.3.1 La politique territoriale régionale

Le Perche sarthois est chargé, en tant que chef de file du contrat et interlocuteur direct de la Région, d'élaborer la stratégie de développement local, de monter le programme d'actions et d'effectuer le suivi administratif des dossiers de demande de subvention, pour le compte des Communautés de communes.

Le Contrat Territorial Unique 2010-2013 :

Au 31 décembre 2018, deux opérations restaient à solder sur les 40 actions après avenant, pour une dotation régionale de 5 549 000 €.

Le Nouveau Contrat Régional 2014-2017 :

Au 31 décembre 2018, 28 dossiers étaient soldés sur les 42 actions après avenant, pour une dotation régionale de 5 549 000 €.

Le Contrat Territoires-Région 2020 :

Le Contrat Territoires-Région 2020 est établi à l'échelle du territoire des Communautés de communes. En cas d'accord des Communautés de communes qui le composent, le Pays peut être désigné comme chef de file. Les Communautés de communes du Gesnois Bilurien, de l'Huisne sarthoise et des Vallées de la Braye et de l'Anille, ont confirmé, par délibération, leur souhait de confier l'élaboration et la gestion du futur CTR 2020 au Perche sarthois, dans la continuité de ce qui s'est fait jusqu'à présent.

Les décompositions des enveloppes sont les suivantes :

- Gesnois bilurien : 1 957 000 €
- Vallées de la Braye et de l'Anille : 1 079 000 €
- Huisne sarthoise : 2 026 000 €

Le projet de contrat, présenté lors d'une audition régionale le lundi 19 novembre 2018, sous la présidence de Maurice Perrion, Vice-président de la Région en charge de la commission Territoires et ruralités a reçu un avis favorable. Pour le Perche Sarthois, participation de Philippe Galland, Christophe Chaudun et Jean-Marie Bouché (Gesnois Bilurien), Didier Reveau (Huisne Sarthoise), Jacky Breton (Vallées de la Braye et de l'Anille), et présence de Joël Parant, conseiller régional.

Il a été approuvé en Comité syndical du 5 décembre 2018, pour un passage en Commission permanente régionale du 8 février 2019.

Les trois thématiques du contrat sont les suivantes : développement touristique du territoire *(en vert)*, mobilités et environnement *(en bleu)*, services à la population *(en orange)*.

Une enveloppe de 150 000 € est réservée au Perche Sarthois pour le financement de l'ingénierie, nécessaire à la mise en œuvre des missions liées à ces thématiques.

Liste indicative et non contractuelle des dossiers retenus :

CC des Vallées de la Braye et de l'Anille (CC VBA) – enveloppe à répartir 1 047 027 €

Intitulé de l'opération	Maitre d'ouvrage	Coût	Taux	CTR
acquisition et développement du Musée de la Musique Mécanique à Dollon	CC VBA	500 000 €	20%	50 000 €
rénovation du bâtiment de la voilerie et de la buvette de la base de loisirs intercommunale à Lavaré	CC VBA	256 796 €	61%	156 646 €
aménagement de la base de loisirs et réhabilitation du Moulin Ars	commune de Saint Calais	437 000 €	30%	131 100 €
rénovation et protection du patrimoine ferroviaire historique	Association Compagnie du Chemin de Fer de Semur en Vallon	50 000 €	30%	15 000 €
restauration du château de Courtanvaux	commune de Bessé sur Braye	792 000 €	37%	294 408 €
agrandissement du restaurant La Toscane	commune de Lavaré	160 415 €	25%	40 104 €
restauration du café, restaurant, épicerie	commune de Semur en Vallon	200 000 €	25%	50 000 €
rénovation énergétique de l'éclairage public	commune de Cogners	24 800 €	40%	10 000 €
installation de deux pompes à chaleur pour la cantine et la mairie	commune de la Chapelle Huon	35 000 €	29%	10 000 €
rénovation énergétique de la salle des fêtes communale	commune de Vancé	70 000 €	20%	14 000 €
aménagement du centre bourg	commune de Montaillé	71 762 €	20%	14 352 €
construction d'une salle commune dans le cadre de l'opération « création de logements séniors »	commune de Vibraye	313 482 €	25%	78 371 €
agrandissement de l'hôtel communautaire à Saint Calais	CC VBA	142 484 €	60%	85 490 €
construction de vestiaires au stade de football	Syndicat intercommunal des Sports Région de Sainte Ormane	205 223 €	25%	51 306 €
création d'un dojo	commune de Vibraye	185 000 €	25%	46 250 €

CC du Gesnois Bilurien (CC GB) – enveloppe à répartir de 1 899 009 €

Intitulé de l'opération	Maitre d'ouvrage	Coût	Taux	CTR
aménagement paysager des étangs communaux	commune d'Ardenay sur Mérize	100 000 €	25%	25 000 €
installation de chaudières à granulés dans les écoles	commune de Soulitré	50 000 €	30%	15 000 €
création d'un réseau de chaleur(chaudière à granulés de bois) pour chauffer des bâtiments publics	commune de Torcé en Vallée	220 000 €	30%	66 000 €
aménagement du centre bourg	commune de Montfort le Gesnois	241 370 €	20%	48 274 €
aménagement du centre bourg	commune de Saint Corneille	494 377 €	20%	98 875 €
aménagement du centre bourg	commune de Sillé le Philippe	450 000 €	20%	90 000 €
aménagement du centre bourg	commune de Saint Mars la Brière	940 365 €	20%	188 073 €
construction d'une structure d'accueil Petite enfance au Breil sur Mérize	CC GB	420 000 €	50%	210 000 €
achat, extension et restructuration de bâtiments à Thorigné sur Dué	Association Maison Familiale Rurale	2 210 900 €	10%	221 090 €
restauration d'une structure d'accueil et de rencontre	commune de Bouloire	34 200 €	29%	10 000 €
transformation d'un bâtiment pour l'aménager en salle polyvalente	commune de Lombron	400 000 €	25%	100 000 €
restructuration d'un bâtiment pour aménagement en école de musique à Bouloire	CC GB	350 000 €	55%	192 500 €
construction d'une maison communale d'intérêt général avec maison de services au public	commune du Breil sur Mérize	180 000 €	25%	45 000 €
installation d'un modulaire vestiaires au terrain de sports	commune de Thorigné sur Dué	122 500 €	25%	30 625 €
construction d'une salle sportive	commune de Connerré	2 220 000 €	25%	558 572 €

CC de l'Huisne Sarthoise (CC HS) – enveloppe à répartir de 1 965 964 €

Intitulé de l'opération	Maitre d'ouvrage	Coût	Taux	CTR
aménagements touristiques au plan d'eau	commune de la Ferté Bernard	500 000 €	12%	60 000 €
reconstruction du restaurant	commune de Montmirail	500 000 €	12%	60 000 €
création d'une maison de l'enfance	commune de Cherré	2 036 500 €	12%	244 380 €
réaménagement de la salle des fêtes	commune de Saint Maixent	120 000 €	12%	14 400 €
création d'un équipement aquatique à la Ferté Bernard	CC HS	11 525 443 €	14%	1 587 184 €

4.3.2 La Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services en milieu rural

La convention entre la Région des Pays de la Loire et le Perche Sarthois, relative à la mise en œuvre du dispositif de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services en milieu rural (MACS) a été signée le 16 mars 2016. Le dispositif devant initialement se terminer en mars 2019, il a été sollicité une demande de prolongation par délibération du 11 juillet 2018. Un avis favorable à cette demande a été notifié au Perche Sarthois par courrier du 10 octobre 2018, pour un délai reporté au 1er décembre 2019.

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2018, 17 dossiers de demande de subvention ont été déposés auprès des services du Pays. Sur ces dossiers, 16 ont été retenus par la Région des Pays de la Loire, dont 15 au cours de l'année 2018 (et 1 déposé en fin d'année 2018 a été retenu début 2019). Au total, ils représentent 91 207 € de subventions régionales cumulées.
Depuis le début du programme, ce sont au total 48 dossiers qui ont été déposés.

Les dossiers déposés en 2018 sont les suivants :

Entreprise	Détail de l'investissement	Montant de dépense (€)	Montant de subvention attribuée (€)
M. Franck Bercy – Pizza Sympa	Installation d'un distributeur à pizzas de façade à Saint-Calais	54 872 €	8 231 €
~~M. Michel Bréhault~~	~~Modernisation du magasin d'une boucherie-charcuterie à Connerré~~	~~69 000 €~~	~~9 000 €~~
Boulangerie Lagoutte - Lombron	Acquisition d'un four à soles bi-énergies	46 680 €	7 002 €
SARL ARUM - Bessé-sur-Braye	Achat d'un camion	84 603 €	9 000 €
SAS Tente Event Corvasier - Marolles-lès-Saint-Calais	Acquisition d'une structure modulable	71 300 €	9 000 €
SARL Ambroise Thierry - Montfort-le-Gesnois	Aménagement d'un fourgon aménagé et floqué au nom de l'entreprise	34 278 €	5 142 €
SARL Renard Paysage - Cherré	Acquisition de matériels professionnels	25 183 €	3 778 €
SARL Breton - Saint-Calais	Acquisition d'un véhicule utilitaire, d'une mini-pelle et d'un mini-transporteur	44 246 €	6 637 €

SARL Laurent Verron - Bouloire	Acquisition d'un véhicule utilitaire, d'une plieuse, d'une sertisseuse et d'une scie radiale	36 181 €	5 427 €
SARL de la Guichardière - Dollon	Modernisation de l'entreprise	37 834 €	5 675 €
Madame Karen-Vadé – la Ferté-Bernard	Travaux d'aménagement pour la création d'un espace barbier, mise en peinture de la façade et pose d'une enseigne	31 733 €	4 760 €
SAS Charpentes Entreprise Plut - Saint-Calais	Acquisition de deux véhicules utilitaires logotés	43 393 €	6 509 €
SARL Profil Esthétique - Connerré	Travaux de rénovation intérieure du salon et acquisition de mobilier pour cabine de soin	28 420 €	4 263 €
Madame Carole Draignau - Ferté Nature – la Ferté-Bernard	Travaux de rénovation et réagencement intérieur du salon, aménagement d'un espace lingerie et acquisition d'une table de massage	13 475 €	2 021 €
Aux bons from'tons – la Ferté-Bernard	Lots de travaux dans le cadre de la construction d'une fromagerie	60 000 €	9 000 €
Madame Sonia Garnier - Lamnay	Acquisition d'un camion pizza avec marquage publicitaire	42 443 €	6 366 €
SARL Job père et fils- Saint-Corneille	Acquisition de véhicules et modernisation de l'entreprise	53 510 €	8 027 €
	TOTAL	**777 151 €**	**109 838 €**

5ème partie – SCOT et PCAET

Courant 2018, les compétences du Perche Sarthois se sont développées, avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) des Communautés de communes adhérentes qui le souhaitent. C'est le choix des Communautés de communes de l'Huisne Sarthoise et des Vallées de la Braye et de l'Anille.

Fin 2018, plusieurs actions ont été menées, dont :

– la création d'un poste de chargé de mission SCOT et PCAET par délibération du 11 juillet 2018, avec entretiens de recrutement réalisés le 23 octobre 2018. Hélène Dufossé a été retenue, pour un contrat de trois ans débutant le 7 janvier 2019.

– la création d'un comité technique SCOT/PCAET. Y siègent des élus des Communautés de communes de l'Huisne Sarthoise et des Vallées de la Braye et de l'Anille, à raison de 6 membres pour la première et 4 membres pour la seconde (soit 1 membre par tranche de 5 000 habitants).

– la création d'un budget annexe avec détermination d'une cotisation additionnelle.

– les demandes de subvention auprès de l'Etat (CPER et DGD) et de la Région (FRES).

– la prescription du lancement du SCOT et du PCAET.

6ème partie - Vie du Conseil de Développement

Le Conseil de Développement est une organisation de la société civile. Il est constitué de représentants des acteurs économiques, associatifs, sociaux, culturels …, désireux d'accompagner les élus locaux dans la réalisation des projets du territoire. Instance consultative, il se veut être force de propositions sur les sujets pour lesquels il est saisi par les élus ou les auto-saisines qu'il souhaite mener à sa propre initiative.

L’article 88 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) stipule :

I.- Un conseil de développement est mis en place dans les établissements publics à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants. Il est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public. Par délibérations de leurs organes délibérants, des établissements publics contigus peuvent décider de créer et d'organiser un conseil de développement commun compétent pour l'ensemble de leurs périmètres.

II.- La composition du conseil de développement est déterminée par délibération de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale.

Le nouveau Conseil de Développement du Perche Sarthois, mutualisé pour les Communautés de communes du Gesnois Bilurien, de l'Huisne Sarthoise et des Vallées de la Braye et de l'Anille, a été renouvelé le 21 mars 2018. Le Président est Christian Pottier.



L'instance est composée de 27 membres, représentant 4 collèges : acteurs économiques / acteurs artistiques, éducatifs et culturels / acteurs associatifs / acteurs du secteur sanitaire et social.

Les travaux réalisés et en cours sont les suivants :

- contribution aux travaux de la Coordination Nationale des Conseils de Développement
- participation au Plan Intercommunal de Développement Économique du Gesnois Bilurien
- suivi de l'étude stratégique pour le développement des sites de visites touristiques associatifs
- participation à un séminaire sur la mobilité durable
- contribution aux Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux du territoire
- participation au Grand Débat National et animation de réunions locales
- lancement d'un groupe de travail sur le potentiel de développement des énergies renouvelables

Des membres du CdD participent aux diverses réunions du Pays : Comité syndical, commission Politiques contractuelles, comité de programmation Leader, commission Environnement et Cadre de vie, commission Tourisme, culture et patrimoine. Des membres suivent également les réunions des Conseils Communautaires.

Fin.